

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES



Réunion du 20 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de procuration(s) : 1

Nombre votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame BOUYER Nadia, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : BOUYER Nadia, STOFFEL Claude, LOHUES Cathy, GUILLAUD Philippe, LE TUAL Fabien, BECHET Emmanuelle, DESCHAMPS Valérie, LIGEARD Isabelle, SAULNIER Marion, DESCHAMPS Anthony, NÉPOUX Alexandra, CLUSEAU Guillaume, BONNISSEAU Milica, BONNISSEAU Denis

Absent excusé : NICOLAS Xavier (donne pouvoir à BOUYER Nadia)

Secrétaire de séance : DESCHAMPS Valérie

Objet : Affectation des résultats 2025 (Budget Commune)

Madame le Maire ne prend pas part au vote et n'exerce pas le pouvoir qui lui a été remis pour cette délibération.

2026/804-826

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte financier unique, à l'unanimité des votants, qui fait apparaître :

Reports :

Pour rappel : Excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure	5 728,65 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure	322 390,11 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	76 058,49 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	134 944,69 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

En dépenses pour un montant de :

0,00 €

En recettes pour un montant de :

0,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)

0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)

457 334,80 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

DESCHAMPS Valérie
Secrétaire de séance



BOUYER Nadia
Maire

